Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON UNIVERSITÉ

DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2022-026

SÉANCE DU 24 MARS 2022

POINT 4.5.1
MODIFICATIONS DES MAQUETTES D'ENSEIGNEMENT DES FORMATIONS À COMPTER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023 : APPROBATION DES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX MAQUETTES D'ENSEIGNEMENT DU SFTLV

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), en sa séance du 24 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Ange Polidori, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants, et L712-6-1-I,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Vu la délibération de la CFVU n°CFVU-2018-020 en date du 24 mai 2018 portant approbation des maquettes de la nouvelle offre de formation 2018/2022 des domaines Droit, Économie, Gestion (DEG),

Après en avoir délibéré,

La CFVU approuve les modifications apportées aux maquettes d'enseignement du SFTLV, telles qu'annexées à la présente délibération.

Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité.

Membres composant la commission : 32
Membres présents (15) ou suppléés (7) : 22
Membres absents et non suppléés : 10

Avignon, le 25 mars 2022

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP

PRÉFECTURE AVIGNON UNIVERSITÉ 74 rue Louis Pasteur 84029 Avignon cedex 1

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le 04 AVR. 2022

Service des affaires générales et institutionnelles

Affaire suivie par
Ange POLIDORI

Téléphone
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagi@univ-avignon.fr